

En bref

n°63 - Mai/Juin 2017



CAHPP
Conseil et Référencement

Un regard
différent

En bref

Informatique : un nouveau catalogue à votre disposition

La CAHPP s'est associée à STIMPLUS, distributeur de DELL, pour vous faire bénéficier d'offres sur votre matériel informatique allant jusqu'à 30% de remise sur le prix public.



Contact :

Marine Gilet
Tél. 01 55 33 60 95
mgilet@cahpp.fr

Un 1^{er} Club Pharma à Montpellier

Jeudi 4 mai 2017 s'est déroulée à Montpellier la première soirée Club Pharmacie du Languedoc Roussillon.

Les pharmaciens des établissements de santé privés de la région se sont retrouvés pour échanger autour des actualités pharmaceutiques institutionnelles (décret, T2A SSR ...). A cette occasion, nous avons aussi abordé les derniers marchés d'engagement CAHPP (Pharmacie, DM et Biomédical).

La soirée s'est clôturée par l'intervention du Dr Pinzani et du Dr Serres du centre de pharmaco et addicto-vigilance de Montpellier autour des dernières actualités dans ce domaine.

Rendez-vous est pris pour l'automne 2017 pour la seconde réunion du Club Pharma Languedoc Roussillon.

Contact :

Richard Audigier
Tél. 01 55 33 60 75
raudigier@cahpp.fr

Edito

Mes Chers Collègues et Amis,

Les établissements hospitaliers de tous ordres vont à nouveau se trouver dans une forte tempête au cours des mois qui vont venir.

Cette tempête sera ouverte dès l'après élections législatives car ce sera le début des réformes que chacun voudra mettre en place pour assurer son nom dans l'histoire politique de notre Pays.

Nous sommes habitués à prendre le contre-coup des suites des élections quel qu'en soient d'ailleurs les élus !

Pour nous tous qui avons à faire fonctionner des entreprises, c'est un peu le lot d'offrir nos carcasses au vent et à la pluie pour continuer à offrir des soins dignes de notre réputation de services de santé en dépit des mesures compliquées qui ne vont sûrement pas être évitées.

la recherche, mais aussi des propositions de solutions susceptibles de vous aider dans vos circuits économiques.

La CAHPP se conduira donc comme votre auxiliaire étroitement lié à votre vie de tous les jours parce que notre société est à vous, au service de la santé et qu'elle entend éviter les dérapages que l'on ne manque jamais de nous inciter à essuyer.

Alors, ni pessimisme, ni optimisme mais de la lucidité et nous en sortirons en montrant tous les jours notre volonté... Rejoignez la CAHPP! Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts...

Nous sommes à votre écoute pour faire plus et mieux, notre statut de société appartenant aux établissements vous permet de



Notre solidité et notre solidarité professionnelles nous permettront de résister, voire de mettre en place les organisations nécessaires à cette survie dont nous nous préoccupons depuis si longtemps.

J'ai eu l'occasion de vous dire voici peu de temps, dans EN BREF, pourquoi nous n'étions pas des courtiers. En fait, c'est notre activité de tous les jours qui le démontre tout autant que les contre feux que nous allumons à chaque fois que c'est nécessaire.

La CAHPP est un maillon fort de notre hospitalisation et nous devons sans cesse créer les moyens qui nous permettront de tenir devant les incertitudes économiques.

Nous tâcherons de poursuivre ce combat des négociations, de la formation, des audits, de

venir vers nous à n'importe quel moment en profitant des offres, entre autres, des marchés d'engagement, que nous mettons en place tout au long de l'année dans tous les domaines.

Avec NOUS, Vous pouvez conserver votre autonomie et votre volonté de prendre vos décisions. Nous sommes là aujourd'hui pour vous aider et vous conseiller et plus de 4000 établissements nous font confiance...

POURQUOI N'EN FERIEZ-VOUS PAS PARTIE?

Yvon Bertel Venezia
PDG CAHPP



Imaginez tout ce que votre centrale d'achats peut faire pour vous!

Restauration

La Restauration dans votre établissement médico-social

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, et Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, ont signé, le 29 mars 2017, une charte nationale visant à promouvoir une alimentation responsable et durable dans les établissements médico-sociaux.

Les établissements signataires de la charte s'engagent à proposer aux personnes âgées et aux personnes handicapées qu'ils accueillent une alimentation saine et adaptée, s'inscrivant dans une démarche de responsabilité sociétale et de développement durable.

Cette charte s'inscrit en cohérence avec les actions menées dans le cadre du Programme national pour l'alimentation (PNA) et du Programme national nutrition santé (PNNS). Elle vise à :

- améliorer l'alimentation des personnes accueillies pour leur santé et leur bien-être ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- garantir un approvisionnement local et de qualité.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Contact : contact-resto@cahpp.fr



Succès de nos adhérents

Croix-Rouge Française

EHPAD le Domaine de la Chaux (69) : construction lancée

La construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil de l'activité de l'EHPAD *Le Domaine de la Chaux* s'inscrit dans un ensemble plus vaste d'opérations de reconfiguration de l'offre sanitaire et médico-sociale de la Croix-Rouge française au sein de l'agglomération lyonnaise.

Initié en 2011, ce projet vise à délaisser les bâtiments actuels devenus vétustes (les EHPAD *Les Albizias* et *L'Orangerie*) pour laisser place à un unique bâtiment à même de réunir l'ensemble des services de l'EHPAD. Cette opération se traduit par une construction privilégiant le confort et la qualité de vie des résidents, permettant d'optimiser les moyens humains et techniques, mais également l'amélioration des conditions de travail des professionnels, tout en répondant aux normes applicables en matière de sécurité.



Ce projet s'articule autour de deux axes principaux :

- > Accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie physique et/ou psychique souffrant de déficits moteurs, psychiques ou sensoriels, présentant un niveau de dépendance élevé,
- > Développer une filière d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes de pathologies Alzheimer ou apparentées, du diagnostic à la fin de vie, en proposant des modes d'accompagnement adaptés aux évolutions de la maladie.

Au terme de la construction, le nouvel EHPAD *Le Domaine de la Chaux* offrira toujours la même capacité d'accueil à savoir 104 places en hébergement réparties de la manière suivante :

- > 2 services dits « traditionnels » de 35 places chacun, soit un total de 70 places,
- > 2 Unités d'Accueil Spécifique Alzheimer (UASA) de 12 places chacune, soit un total de 24 places,
- > 1 unité de vie dédiée aux stades sévères de la maladie de « post UASA » de 10 places.

Enfin, un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 12 à 14 places viendra compléter ce panel d'offres en proposant un accueil en journée dédié aux personnes atteintes de troubles cognitifs modérés, de sorte que leur autonomie soit préservée aussi longtemps que possible.

Le volet architectural et environnemental

Considérant le site d'exception d'implantation, à savoir un parc classé de près de 8 hectares comprenant notamment un château datant de la fin du 19^{ème} siècle, il a été naturellement privilégié la construction d'un nouveau bâtiment qui s'intègre harmonieusement dans son environnement grâce aux nombreuses baies qui s'ouvrent sur le parc, aux patios et aux terrasses qui offrent de belles vues plongeantes sur les espaces boisés.

Les matériaux de façade sont pérennes et durables, l'isolation thermique performante (isolation par l'extérieur). Les toitures végétalisées viennent parfaire la fusion avec la végétalisation du site et améliorent l'inertie thermique des bâtiments. Elles participent à l'isolation thermique et acoustique. Les terrasses végétalisées sont absorbantes et permettent une rétention des eaux pluviales sur les toitures. L'évaporation naturelle au niveau du patio et des toitures contribue au rafraîchissement naturel d'été.

Succès de nos adhérents (suite de l'article)

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet SEV A, qui a déjà œuvré à la reconstruction de l'EHPAD *La Roseraie*, établissement Croix-Rouge situé dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon.

La réalisation a été confiée à Bouygues Construction.

Le montage financier et les partenaires du projet

Le projet de reconstruction est porté « en propre » par la Croix-Rouge française. Considérant la vocation sociale de l'EHPAD qui est à même de répondre grâce à ses 50 places habilitées à l'aide sociale à l'hébergement et aux besoins du territoire, un emprunt PLS a pu être souscrit. Cet emprunt est garanti à 100% par les collectivités locales (85% par la Métropole du Grand Lyon / 15% par la commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or).

La construction de ce nouvel EHPAD est réalisée grâce au partenariat de :

- > La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- > L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes
- > La Métropole du Grand Lyon
- > La commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Contact : www.croix-rouge.fr



Main dans la main

Une estime réciproque



Je totalise plus de 25 ans « au compteur » de la CAHPP. Pendant ces années où j'ai eu le plaisir d'accomplir un certain nombre de missions, j'ai pu mesurer les évolutions tant au niveau du Marché et de nos fournisseurs qu'au niveau de notre environnement professionnel et de nos adhérents.

C'est par la proximité, le partenariat et le professionnalisme de ses équipes que la CAHPP a répondu aux mutations qui dépassent le simple cadre de ses activités.

Il est en effet important de souligner le caractère fondamental des liens humains tissés avec nos adhérents et les partenariats conclus de façon durable avec nos fournisseurs : là réside la véritable force de la CAHPP et la garantie de son avenir.

Efficacité, disponibilité et engagement des collaborateurs dans les missions confiées permettent de tisser des liens de confiance et d'estime réciproques qui outrepassent bien souvent le seul domaine professionnel.

Pour illustrer ces propos, je ferai référence aux rapports d'estime réciproque et de convivialité qui unissent la CAHPP et la CROIX ROUGE FRANCAISE.

Institution prestigieuse tant par ses buts que par son organisation, la Croix Rouge Française représente notamment 18 000 salariés, plus de 57 000 bénévoles, 600 établissements de soins ...

Si son adhésion à la CAHPP atteste de la confiance que la Croix Rouge Française porte à la CAHPP pour accomplir les missions confiées, la présence de Monsieur le Pr. ELEDJAM, Président National, au Conseil d'Administration de la CAHPP ainsi que ma nomination en qualité de Pharmacien Conseil National, au sein du Pôle Santé National de la Croix Rouge, viennent renforcer nos relations et sont le plus sûr garant de leur pérennité.

Contact : *Bernard Calas - Tél. 06 86 49 85 26 - bcalas@cahpp.fr*

Imaginez tout ce que votre centrale d'achats peut faire pour vous !

Interview

En chiffres

Les 3 établissements en chiffres

- Centre de cardiologie d'Evecquemont (cardiologie interventionnelle et de rééducation cardiovasculaire) : 194 lits, dont 16 lits d'USIC, 120 lits de médecine, 50 lits de SSR, 8 postes d'hôpital de jour, 200 salariés et 13 praticiens. 5 000 patients sont pris en charge chaque année.
- Centre Hospitalier Privé du Montgarde : 90 lits et places, 12 000 patients sont accueillis annuellement dans les services de chirurgie, médecine, urgences et urgences mains, centre d'imagerie (IRM, scanner, radiologie, échographie). 135 salariés et 50 praticiens y travaillent.
- Centre de dialyse de Mantes la jolie réalise 17 471 séances par an dont 10 535 en hémodialyse, 4 626 en UDM et 2 310 en autodialyse .



Interview de Jean-Pierre Coudray
Dirigeant des trois cliniques du Groupe Hexagone Santé dans les Yvelines Nord (78).

Quel est l'accompagnement que vous propose la CAHPP ?

Les trois établissements sont acteurs et partenaires du GHT Yvelines Nord dans lequel se trouvent les Hôpitaux de Mantes, de Poissy et de Meulan. Nous avons passé des accords de partenariat avec le CH de Meulan pour la cardiologie et les urgences Mains.

Mes établissements sont adhérents de la CAHPP, et de plus actionnaires. J'utilise les compétences d'achats, de référencement et l'expertise des professionnels de la CAHPP depuis longtemps. Il est important pour mes trois cliniques de consolider mes procédures d'achats dans les meilleures conditions techniques et financières dans un contexte difficile de baisse tarifaire.

Le point important pour moi est que la CAHPP soit non seulement une centrale d'achats et de référencements mais aussi une centrale de conseils, de par son volume d'achats groupés pour les établissements privés et publics, présente sur les marchés de pharmacie, de DMI, DM, de restauration, du bionettoyage et du biomédical.

Ainsi pour mes achats de matériels de bloc opératoire, de cardiologie ou de matériels biomédicaux, je fais appel au service Biomédical dirigé par Elias BITAR. Le service biomédical nous a tout d'abord audités afin de bien connaître nos besoins et a établi un cahier des charges pour déterminer avec nous nos véritables besoins en fonction de nos possibilités financières. Ensuite, la CAHPP a fait une étude de marché et nous a proposé plusieurs fournisseurs avec des prix maîtrisés et négociés. Les conseils de la CAHPP sont enfin essentiels dans le choix final. La CAHPP exerce un rôle de conseils et d'accompagnement. Elle connaît son métier donc je lui fais confiance.

L'apport de la CAHPP est aussi sans conteste la possibilité de mener des achats groupés. Le volume est un levier important dans les domaines pharmaceutique, chirurgical, celui de la maintenance biomédicale, de la restauration, du bio-nettoyage, etc...

Pouvez-vous nous citer un exemple ?

Nous avons récemment passé un accord avec la société ELIOR pour le bio-nettoyage pour un des trois établissements. Il s'agit d'un contrat court et renouvelable. Les diminutions de coûts obtenus sont très intéressantes.

Ou encore, nous sommes en auto gestion pour ce qui concerne la restauration, là aussi, j'ai fait appel à la CAHPP pour les produits alimentaires. Une opération économique selon moi réussie.

Pour moi, la CAHPP n'est pas qu'une centrale d'achats et de référencements mais surtout de conseils, ce qui est pour un dirigeant de clinique un élément très rassurant et sécurisant. En réalité, la CAHPP travaille pour vous !

Demain, comment pensez-vous gérer vos achats ?

Je souhaite travailler longtemps avec la CAHPP. Je pense qu'il serait intéressant de disposer de Clubs de Spécialités sur la cardiologie ou l'orthopédie par exemple qui sont des activités importantes dans nos établissements et qui représentent des achats onéreux. Par ailleurs, le Club des Directeurs relancé pourra apporter un sang nouveau et j'y participerai le 21 septembre car cela permet d'aborder des problématiques de dirigeants.



Aubergenville

Radiologie Générale
dépistage ag



Focus : Gaz Médical

Comment optimiser ses achats de gaz médical ?

« Le prix du Gaz médical fluctuant tous les ans et selon les régions, c'est donc tout naturellement que nous nous sommes adressés à la CAHPP afin qu'ils nous accompagnent dans la renégociation de nos contrats avec les gaziers.

Dès la mise en place d'une convention de mandat définissant précisément les obligations de la CAHPP en sa qualité de prestataire, celle-ci nous a détaillé toutes les étapes du processus d'appel d'offres.

Dans un premier temps, la CAHPP nous a aidé à structurer notre appel d'offres en recensant nos besoins et en nous accompagnant dans l'élaboration et la rédaction du cahier des charges et du rétro-planning.

Très rapidement la CAHPP nous a restitué une première analyse et a été présente lors de la négociation avec les différents fournisseurs retenus ; suite à cette première négociation elle a été l'interface entre la direction et les fournisseurs concernant nos désiderata et remarques, et par son expertise, elle nous a accompagné dans notre choix et s'est chargée du suivi d'exécution du contrat.

Merci au département « Prestations de Services » de la CAHPP et plus particulièrement à Marine Gilet et David Paris pour leur assistance, et en qui nous avons eu toute confiance ».

Propos recueillis par Marine Gilet auprès de la Clinique St Roch (Cambrai)

Contact : Marine Gilet - Tél. 01 55 33 60 95 - mgilet@cahpp.fr

Succès de nos adhérents

La semaine citoyenne à la Roselière (68)

La maison de retraite La Roselière de Kunheim a organisé une semaine citoyenne qui s'est déroulée du lundi 27 mars au samedi 1^{er} avril 2017.

De nombreux ateliers ont été proposés durant cette semaine à l'exemple de la mise en place de nouveaux meubles dans une soixantaine de chambres, du réaménagement des espaces verts, du nettoyage des fauteuils roulants, des véhicules et des vitres, des travaux de peinture de boiseries et des ascenseurs, de la participation au transport des personnes en accueil de jour, de l'aide aux repas auprès de personnes en perte d'autonomie, mais également la participation à l'ensemble des animations proposées aux résidents de la maison de retraite.

Chaque journée de travail a été précédée d'une courte intervention sur l'éthique gérontologique et pour expliquer le comment et le pourquoi de la démarche.

Dans le prolongement de cette action, l'ensemble du matériel médical et du mobilier devenu obsolète a été entreposé dans un conteneur à destination du Burkina Faso où il sera mis à disposition d'associations caritatives œuvrant dans le domaine de la santé.

D'un point de vue pratique, cette semaine citoyenne a été un véritable succès sur le plan humain en mobilisant plus de 200 personnes, dont 60 jeunes, venues des communes avoisinantes, sans compter les nombreux travaux réalisés qui ont permis d'améliorer le cadre de vie des personnes résidant à la maison de retraite de Kunheim.

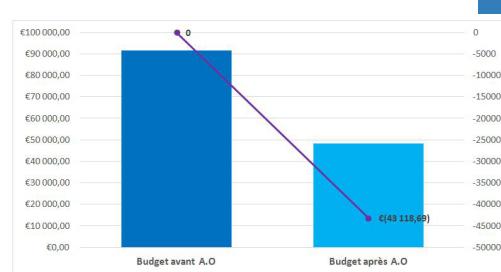
D'ores et déjà, une nouvelle semaine citoyenne est programmée pour 2018.

Contact : www.roseliere.fr

En bref



Journée du personnel du Groupe SOS



A l'occasion de la Journée Du Personnel Grand Est 2017, qui a eu lieu hier à Metz, et qui a réuni 600 personnes, nos 5 métiers ont été mis en avant.

Cette 5^{ème} édition est un réel moment de cohésion et d'échanges entre chacun. Chaque année, nous relevons un défi en réalisant pour vous, pour nous, un moment surprise. Cette année vous avez découvert nos apprentis-chanteurs et acteurs dans la création et la réalisation d'une chanson et de son clip : GROUPE SOS, A nos Actes Engagés sur une musique de JJ Goldman avec son aimable autorisation.

Cette réalisation est un réel outil de motivation et de rassemblement des salariés du Groupe autour de valeurs communes. Sourires, émotions, complicité sont au rendez-vous.

Découvrez et partagez ce clip sur YOUTUBE.

Bravo à tous.



Imaginez tout ce que votre centrale d'achats peut faire pour vous !

En bref

Du nouveau à la Clinique St François d'Haguenau (67)

Samedi 25 mars 2017 la Clinique Saint-François a soufflé ses 90 bougies et a fêté les 10 ans du service d'Hospitalisation à Domicile Nord Alsace .

La médecine sportive constitue une des orientations de la Fondation qui a voulu la structurer et la mettre en avant par l'inauguration, ce même jour, de l'Institut du Sport Nord Alsace (ISNA).



Pour l'occasion, une conférence animée par Raphaël Poulain, ancien joueur de rugby professionnel du stade français, a pu sensibiliser l'ensemble des auditeurs sur l'ensemble des composantes douloureuses des blessures : physiques, psychiques et affectives.

A l'occasion de cet évènement la clinique a inauguré la nouvelle extension et proposé une visite de l'ensemble de ses services.

Contact :

Fondation St François
direction@clinique-st-francois.fr



Négociations 2017

Retour sur les réunions de marchés

35 réunions de marchés ont été effectuées sur les mois de mars et avril pour faire partager à tous nos adhérents les éléments clés des négociations et des référencements DM, Hygiène et Médicaments.

Vous avez été très nombreux à vous mobiliser, nous tenions à vous remercier pour votre présence et votre participation active à ces réunions.

Nous vous rappelons que les marchés ont été conclus pour une période de 2 ans sur les catalogues DM, médicaments et solutés et pour une période de 3 ans pour les catalogues hygiène et nursing.

Une nouvelle méthodologie d'achat vous est proposée depuis plus d'un an maintenant permettant d'obtenir jusqu'à 30% d'économie grâce à vos engagements de volume. Ces nouveaux marchés rencontrent un succès indéniable et une forte adhésion de votre part.

Soyez attentifs ! De nouveaux marchés d'engagement vous seront proposés prochainement. Récemment, celui de la nutrition orale et entérale. N'hésitez pas à nous solliciter sur celui-ci, c'est un marché en cours de négociation avec les différents fournisseurs !

Il y a quelques jours, a été lancé le marché sur les packs IVT et les produits de contraste... Et d'autres encore dans les prochaines semaines !

Contact : *Violaine Fajolle - Tél. 01 55 33 60 93 - contact-dm@cahpp.fr / contact-ph@cahpp.fr*

Commissions 2017

La CAHPP et vous ...

La Direction des marchés Pharmacie et DM est heureuse de vous convier à différentes réunions d'échanges et d'information :

- Le jeudi 1^{er} juin a eu lieu la commission HAD
 - . Point sur les marchés spécifiques HAD pansements, incontinence et à venir
 - . Nouveautés en TPN
 - . Focus sur la gestion des médicaments anticancéreux en HAD
 - . Retour d'audit de circuit du médicament en HAD.
- Le mardi 20 juin aura lieu la commission neuro-psychiatrie
 - . Présentation laboratoire d'un nouvel Antidépresseur
 - . Pratiques remarquables : Présentation et débat sur des actions et projets mis en place par des pharmaciens en établissements de psychiatrie.
 - . Epilepsie : Pathologie et les différentes prises en charge actuelles et à venir. Présentation par le Dr Bertille PERIN, Neurologue, Centre hospitalier d'Amiens.

Contact :

Richard Audigier
Tél. 01 55 33 60 75
raudigier@cahpp.fr

En Bref n° 63 - Mai / Juin 2017

*Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA
Comité de relecture : Isabelle Hamelein
Jean-François Capozzi*



www.cahpp.fr